



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet de démolition d'une concession automobile PEUGEOT et de construction d'une concession multimarques PEUGEOT / CITROEN / FIAT / OPEL sur les territoires communaux de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT et REMIREMONT (88)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SIMA'Immo

Raison sociale

N° SIRET

5 3 2 9 8 1 3 0 5 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DUBOIS

Prénom(s)

Jean-Marc

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41.b) - Loi sur L'Eau : Titre II - Rejets 2.1.5.0	Garage accueillant 389 places de parking (141 actuellement) : 70 pour l'exposition de voitures, 105 pour le stockage, 20 pour le personnel et 36 pour les visiteurs (dont 2 pour les personnes à mobilité réduite) - Surface totale des parcelles concernées par le projet : 2.8 ha (pas de bassin versant complémentaire)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne :

- La démolition et la reconstruction en modernisant les infrastructures
- L'aménagement du terrain pour accueillir des places de stockages supplémentaires

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de pouvoir optimiser l'espace disponible et moderniser les infrastructures de la concession automobile : il sera ainsi possible d'accueillir davantage de visiteurs et d'exposer plus de voitures tout en augmentant la capacité de stockage de la concession automobile.
Ce projet permettra également une meilleure accessibilité aux PMR.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Phase de démolition :

- démolition d'un bâtiment et d'un auvent d'une emprise au sol totale de 3 524 m²
- destruction de 141 places de parking (1 156 m²) et de la voirie légère (5 037 m²)

Phase de construction :

- Création d'un bâtiment d'une emprise au sol de 4 111 m²
- Mise en place d'une voirie légère : 8 580 m²
- Création de 231 places de parking en enrobés (pour le stockage, le personnel, l'exposition de voitures et les visiteurs dont les personnes à mobilité réduite (PMR)) : 2 758 m²
- Création de 156 places de parking en pavés drainants : 1 817 m²
- Création d'un cheminement pour les PMR
- les eaux pluviales du bâtiment créé seront raccordées sur le réseau EP existant
- Les eaux usées seront également raccordées sur le réseau EU existant

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La phase d'exploitation consiste en l'accueil de clients et l'exposition de voitures.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Dossier de déclaration Loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface existante avant travaux	2500 m ²
Surface supprimée :	2500 m ²
Surface créée :	3285 m ²
Surface totale :	3285 m ²
Nombre de places de parking créées :	389

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 15 Voie : Rue du Vélodrome

Lieu-dit :

Localité : SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

Code postal : 8 8 2 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6 ° 3 6 , 2 5 " E Lat. : 4 8 ° 0 , 4 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT
REMIREMONT

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Remiremont : les parcelles concernées par le projet sont en zones N ou UXe
PLU de Saint-Etienne-lès-Remiremont : les parcelles concernées par le projet sont en zones N, Ni ou UYi

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur 2 territoires communaux : SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT et REMIREMONT. Ces deux communes sont dans le périmètre du massif des Vosges. Toutefois, seule la commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT se situe en zone de montagne au titre du droit de l'urbanisme. La commune de REMIREMONT n'est pas comprise dans cette zone.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté n°037/2023/DDT du 8 février 2023 Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des grandes infrastructures de transports de l'Etat dans le département des Vosges (2ème échéance 2013-2018)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seuls 280 m ² au Sud-Est du site d'étude sont situés dans le périmètre de protection du monument historique "Chapelle de la Madeleine" à REMIREMONT. 7780 m ² au Sud-Ouest du site d'étude se trouvent également dans le périmètre du site patrimonial remarquable "SPR de Remiremont".
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude par le sol et par la végétation a été réalisée et a permis d'identifier une zone humide de 98 m ² au Sud-ouest du site d'étude. Les aménagements projetés ne se situent pas dans le périmètre de cette zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRNi Moselle Amont
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé le 17 novembre 2008
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à 120m au Sud-Ouest du site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats "Confluence Moselle-Moselotte"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La consommation d'eau annuelle du site en 2023 était de 830 m ³ . La consommation d'eau du site en projet sera similaire : le projet n'aura donc pas d'impact sur les prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement ni drainage souterrain n'est prévu dans le cadre du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les infrastructures en projet remplaçant les infrastructures déjà existantes, il n'est pas prévu d'impact sur la biodiversité existante. Seule une partie de l'espace végétalisé au Sud-Ouest du site sera impactée mais compte tenu de sa faible diversité floristique et de la présence de plantes exotiques envahissantes (Renouée du Japon), l'incidence est jugée négligeable. Les arbres existants sur le site seront conservés dans le cadre du projet d'extension.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 "Confluence Moselle-Moselotte" à proximité du site ne sera pas impacté par le projet. En effet, les espèces à l'origine de la création de ce site sont inféodées à des milieux aquatiques et peu mobiles, il est donc peu probable que celles-ci soient présentes au niveau du site d'étude, d'autant plus que la RD417 sépare le site d'étude du site Natura 2000 et constitue un obstacle aux continuités écologiques.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans une zone en grande partie déjà construite.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une canalisation de gaz naturel passe au Nord du site mais le projet n'aura aucun impact sur celle-ci.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque inondation : site d'étude situé dans la zone bleue du PPRNi Moselle Amont. Le plan de masse en annexe est en révision afin de prendre en compte ce PPRNi : la zone d'implantation restera inchangée mais les altimétries seront revues à la hausse. - Risque sismique : risque modéré - Risque de retrait-gonflement des argiles : risque faible - Risque radon : risque important
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : Des engins se déplaceront sur le chantier mais ceux-ci respecteront la législation en vigueur (plan de circulation, limitation de vitesse,...) Phase d'exploitation : Accueil de visiteurs de l'ordre de 50 clients par jour.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : les engins de chantier généreront du bruit mais des mesures seront prises (travail de jour, matériel respectant la législation,...) / Phase exploitation : augmentation modérée du bruit via l'augmentation de la capacité d'accueil du site
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les potentielles sources de bruit générées dans le cadre du projet ne dépasseront pas les limites réglementaires de la législation en vigueur.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faibles, liées aux éclairages des voies et du bâtiment. Les valeurs d'éclairage seront : - 20 lux pour les cheminements extérieurs. - 200 lux à l'entrée de l'établissement (accueil).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- 150 lux pour les circulations horizontales. - Les éventuels éclairages temporisés seront traités pour ne pas gêner les personnes à mobilité réduite (extinction progressive ...).
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rejet des eaux usées se fera directement dans le réseau communal existant
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'occupation du sol restera la même que précédemment puisqu'une concession automobile est déjà présente sur site actuellement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dispense possible de réalisation d'une étude d'impact car le projet consiste à moderniser les infrastructures de la concession automobile déjà existante. Aucune zone humide n'est impactée.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Etat initial du site (Bureau d'études Jacquel et Chatillon)	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DUBOIS

Prénom Jean-Marc

Qualité du signataire Directeur

À RAMBOUILLET

Fait le 1 / 0 / 0 9 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)